

5.00 crédits	52.5 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Gregoire Charles ;Verschuren Franck (coordinateur(trice)) ;Yombi Jean Cyr ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	- La prescription médicale (J.M. Maloteaux) - Les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (J.M. Maloteaux) - Les traitements des pathologies générales (Ph. Meert) - Les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour : - interpréter le traitement en cours d'un patient ; - évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires ; - programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation ; 1 - prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires ; - établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et les obligations légales.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<u>L'évaluation</u> écrite comprend trois parties – une partie pour chaque enseignant, sous forme de QROC. Une cote de minimum 10/20 chez chacun des enseignants est nécessaire pour obtenir une note globale supérieure à 10. Une cote # 8/20 dans une partie entraîne un échec pour l'ensemble de l'évaluation. L'évaluation se rapporte à toute la matière.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral, qui aborde : <ul style="list-style-type: none"> • la prescription médicale (F. Verschuren) • les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (L. Knoops) • les traitements des pathologies générales (F. Verschuren) • les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi) Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour : <ul style="list-style-type: none"> • interpréter le traitement en cours d'un patient • évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires • programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation • prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires • établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et obligations légales
Ressources en ligne	Chaque enseignant transmettra via Moodle ou directement des supports de cours de type syllabus ou copies de Powerpoint.
Bibliographie	- Copies de Powerpoint.
Faculté ou entité en charge:	MDEN

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	5		